

Le juste prix des écoles d'art



PAR [JEAN-CHRISTOPHE CASTELAIN](#) · [LE JOURNAL DES ARTS](#)

LE 27 FÉVRIER 2019 - 407 MOTS

campus.

Plusieurs présidents d'université et directeurs d'école d'art ont manifesté leur opposition à l'augmentation des frais de scolarité pour les étudiants non ressortissants de l'Union européenne.

Si l'on ne peut pas totalement écarter chez certains la crainte de ne pas arriver à remplir leur promotion, les raisons invoquées – diversité, aide aux pays en difficulté – sont nobles et généreuses. Mais n'est-ce pas contre-productif ?

La plupart des écoles d'art – pour s'en tenir qu'à elles – ne sont financées que par leur tutelle publique qui rechigne à augmenter leur contribution, limitant leur développement et donc in fine leur attrait dans un marché de l'enseignement supérieur de plus en plus mondialisé.

On observe qu'à l'étranger, les grandes écoles d'art n'ont pas les mêmes scrupules. Au Royal College of Art de Londres, qui a formé de si brillants artistes britanniques et s'apprête à s'étendre, les frais de scolarité sont de 34 000 euros pour quinze mois de cours. Au California Institute of Arts (la fameuse CalArts), ils s'étalent de 16 000 euros à 43 000 euros. En fait, toutes les grandes écoles d'art ont des frais supérieurs à 10 000 euros par an. En France, les droits d'inscription sont de moins de 1 000 euros par an.

Il faut remettre les choses dans le bon ordre. La priorité est de hausser la qualité de l'enseignement en attirant les meilleurs professeurs français et étrangers, de moderniser les équipements, la gestion, la communication. Tout cela coûte cher et il faut se rendre à l'évidence l'argent public sera de plus en plus rare. À moins de se satisfaire d'être dans la profondeur du classement des écoles d'art dans le monde et donc à terme de disparaître, il faut augmenter les recettes propres et donc les frais de scolarité – et pas seulement pour les étudiants étrangers – pour financer leur développement.

En contrepartie, il convient d'augmenter massivement les bourses publiques pour les étudiants dont les parents ne peuvent pas payer les frais. Il faut également développer fortement le mécénat d'entreprise sous forme de financement de chaires, de programmes, d'équipements et de bourses d'études. C'est ici que les associations d'anciens, encore trop peu actives, peuvent apporter leur contribution.

Enfin, sans remettre en cause l'accueil des étudiants du continent africain – les plus démunis et pour qui la langue française n'est pas un handicap –, il serait de bonne politique de financer des établissements dans leur propre pays et ainsi nourrir un écosystème.